



# **RSE**

# **Responsabilité Sociétale des Entreprises**

---

**ACT' & CHOIX Auray-Ploërmel-Rennes-Saint Briec-Vannes**

Conduite du changement, Formation professionnelle, Coaching Management / Développement personnel / Adaptabilité à un poste  
Mobilité professionnelle, Bilan de compétences, de carrière, Recrutement, Outplacement, Coaching d'accès à l'emploi, Validation de profil

Médiation professionnelle, Audit climat social / RPS / QVT, Conseil et Diagnostic RH & GPEC, Conseil en organisation, stratégie

**Déclaration d'activité Prestataire de Formation enregistré sous le n° 53560946956 auprès du préfet de région de Bretagne**

**SARL ARRMONIE - SIRET n°844868729 00014 - N° TVA intracommunautaire FR 79 844868729**

Siège social : Avenue Georges Pompidou - Parc Pompidou - BP 3426 - 56034 VANNES Cedex - [actchoix@sfr.fr](mailto:actchoix@sfr.fr) - Tél : 06 31 29 97 50

# *Act' & Choix,* *en entreprise responsable* *fait le choix d'agir*





Le sens

## Raison d'être d'Act' & Choix

Être **facilitateur** des changements et de l'efficacité relationnelle des personnes accompagnées.



## Pourquoi s'arrêter sur la RSE

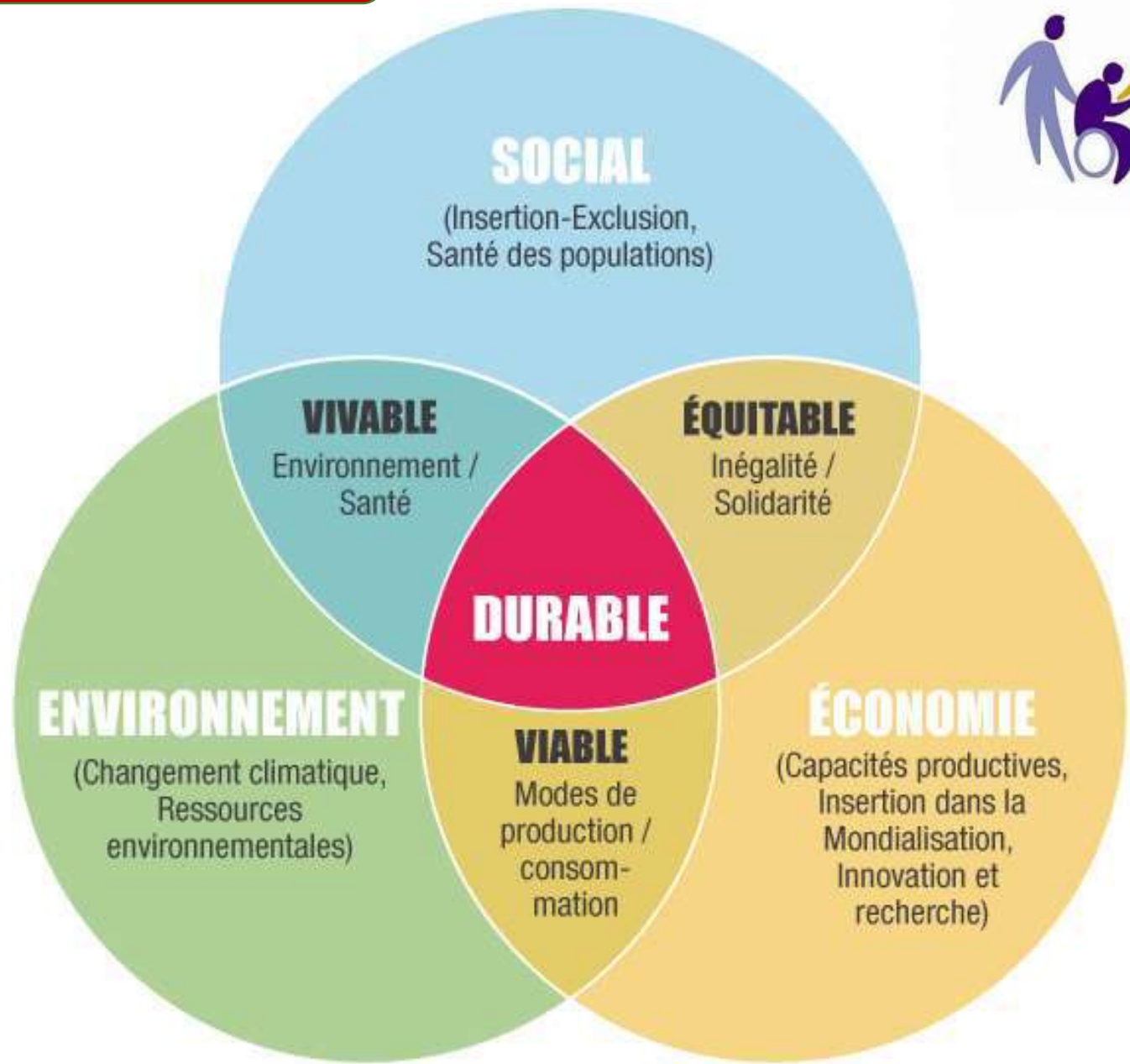
Quelque soit la taille de l'Entreprise, nous sommes **tous concernés** par la Responsabilité Sociétale des Entreprises c'est-à-dire par la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. **Act' & Choix y est sensible et souhaite prendre sa part de responsabilité.**

## Pour quoi maintenant

Act' & Choix souhaite **contribuer volontairement**, sans attendre des obligations applicatives, aux enjeux du développement durable, aussi bien dans ses activités que dans ses interactions avec ses parties prenantes.



# Le principe





## Le pilier social

via les conditions et relations de travail :

QVCT Qualité de vie et Conditions de Travail



*Les actions mises en place visent à favoriser la qualité de vie au travail et à encourager le dialogue dans un cadre de travail serein.*



➤ **Positionnement libre du consultant** sur les prestations ouvrant le développement du cabinet en fonction des appétences et ambitions de chacun, partant du principe que l'on fait bien et mieux ce que l'on aime et ce que l'on a envie de faire. Être sur un modèle égalitaire et inclusif pour favoriser la mobilité interne.



➤ Mise en place de **rencontres et réunions régulières** comme des incontournables temps programmés d'échange et de partage pour créer, au-delà d'une cohésion, une légitimité individuelle et collective sur socle d'une **harmonisation des pratiques** reflet d'une crédibilité des compétences chez chacun et chez tous.



➤ Maintien **d'entretiens annuels d'évaluation des pratiques & des compétences**, mais aussi **de carrière** comme identification de la motivation et du plaisir à exercer aujourd'hui et demain ainsi qu'à accompagner les personnes vers leur épanouissement professionnel et montée en compétences.



## Le pilier économique

via la loyauté des pratiques et la transparence

vis-à-vis du consommateur

*Les actions mises en place visent à favoriser la confiance mise dans les engagements communiqués et qu'elles soient le témoin de leur application au quotidien.*



➤ Mise en avant de l'intégrité de la culture du cabinet à travers le **code éthique et déontologique** des pratiques d'accompagnement. Maintien d'une communication ouverte et responsable



➤ **Prise en charge financière de médiation** en cas de différend de tous ordres, dans le cadre du recours libre à un médiateur de la consommation



➤ Vigilance sur la conformité réglementaire en référence aux articles du **code du travail et labels Qualité**, vers une **application rigoureuse** pour l'ensemble des prestations



# La démarche



Environnement

Social



Economie



## Le pilier environnemental

via des actions et gestes simples au quotidien

pour mieux vivre demain

*Les actions mises en place visent à favoriser un comportement plus « green » afin de contribuer à la préservation de notre planète.*



➤ Utilisation d'une **application interactive** pour limiter au maximum l'impression papier tant sur la circulation des documents pédagogiques qu'administratif et en réponse à la **démarche qualité**



➤ **Usage modéré des énergies** (électricité, eau...) par une régulation de notre consommation et l'optimisation de son utilisation (ex : Température à 19°, trop plein d'eau vers les plantes...) pour maîtriser et raisonner nos consommations énergétiques



➤ **Attitude de recyclage** des mobiliers et contenants lorsque cela est possible ou du moins en favoriser la circulation vers d'autres utilisateurs, et de **tri sélectif des déchets** pour prévenir la pollution et augmenter notre part de déchets valorisés

# **Act' & Choix,** **en entreprise responsable** **fait le choix d'agir**



***Maintenant et demain,  
Ensemble,  
En amélioration permanente.***